



Demande de Raccordements aux réseaux :

Documents à transmettre pour l'eau et l'assainissement à la CASAS 10/12 rue du général de Gaulle

- Eau
 Assainissement

Adresse de raccordement du projet

N° Rue 57500 SAINT-AVOLD / Section Parcelles

Construction :

- Neuve Individuelle
 Existante Collectif (remplir le formulaire en annexe)
 un établissement commercial, industriel ou artisanal, d'une superficie couverte de.....m²

Adresse de facturation des travaux

Je soussigné(e) (Raison sociale / Nom prénom) :

N° Rue 57500 SAINT-AVOLD

Téléphone : Mobile : Fax : Mail :

agissant en qualité de :

- Propriétaire Coordonnées :
 Gérant de Société (mandataire)
 Architecte mandaté
 Entrepreneur mandaté

Branchement Eau

Branchement : Nouveau Renforcement Déplacement Manifestations

aux besoins domestiques de usagers (hors collectif – voir formulaire en annexe)

ou (et) aux besoins ci-après définis :
consommation prévisionnelle : m³ d'eau/an

Raccordement au réseau public d'Assainissement

Raccordement : Nouveau Réhabilitation

Niveau point bas souhaité (hauteur du sous-sol / terrain naturel) :

Documents à fournir : (nécessaires à l'instruction du dossier)

- ☞ Plan de situation du projet
☞ Plan de masse du projet

N.B. : La demande ne sera traitée que si l'ensemble des renseignements et documents demandés sont fournis.

Je sollicite un devis estimatif et quantitatif qui sera soumis à ma signature préalablement à la réalisation des travaux.

A....., le

(signature)

Immeuble Collectif / Commercial / Industriel

Chantier / Nom du projet :

Maître d'ouvrage / Propriétaire :

Date estimée de fin des travaux :
--

Nature du projet :

Nombre de bâtiments projetés : (compléter un exemplaire par bâtiment)

Présence d'un établissement recevant du public : Oui Non

Nombre de niveaux (hors sous-sol) : Nombre de logements créés :

Nombre de colonnes réseaux créées :

.....

Documents à fournir : (nécessaires à l'instruction du dossier)

☞ Plan de situation du projet

☞ Plan de masse du projet

Pièces à fournir : (Avant mise en service)

☞ Copies des certificats des homologations des soudeurs ou braseurs (gaz)

☞ Nom des occupants des logements

☞ Avant toute mise en service, les départs AEP devront être repérés de manière indélébile au niveau des colonnes montantes.

....., le

(signature)